

# RÉGLEMENTAIRE

## PERMIS CE – SUPER-LOURD

**PRÉSENTATION** | Cette formation a pour objectif de donner aux stagiaires les compétences techniques réglementaires pour se présenter à l'examen du permis de conduire des véhicules automobiles isolés de plus de 3T500 de Poids Total Autorisé en Charge (P.T.A.C).

<b>OBJECTIFS</b>	<p>À l'issue de la session, les stagiaires seront capables de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Acquérir les connaissances techniques réglementaires et professionnelles permettant de se présenter à l'examen du permis de conduire des véhicules automobiles isolés de plus de 3,5 T de PTAC.</li> </ul>
<b>PRÉ-REQUIS</b>	Aucun
<b>PROGRAMME</b>	<p><b>ÉPREUVE THEORIQUE GENERALE (E.T.G.)</b></p> <p><b>THÉORIE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Enseignement sur les connaissances règlementaires RSE ;</li> <li>La réglementation du code de la route ;</li> <li>Notions sur le comportement ;</li> <li>Notions sur la sécurité ;</li> <li>Notions sur les véhicules ;</li> <li>Notions sur les transports ;</li> <li>Notions sur la réglementation.</li> </ul> <p><b>PRATIQUE</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul ;</li> <li>Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant le départ. Maîtriser le véhicule en marche arrière ;</li> <li>Effectuer des arrêts de précision ;</li> <li>Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit du véhicule ;</li> <li>Circuler dans des conditions normales sur la route et en agglomération ;</li> <li>Connaître les situations présentant des difficultés particulières.</li> </ul>
<b>PUBLIC</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ne pas être sous le coup d'une mesure de suspension, d'annulation ou d'interdiction de permis de conduire ;</li> <li>21 ans minimum ;</li> <li>Être titulaire du Permis C, en cours de validité ;</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>Être reconnu apte lors d'une visite médicale auprès d'un médecin agréé pour les permis de conduire.</li> </ul>
INTERVENANT	Organisme habilité
RESPONSABLE DE STAGE	Sandrine CHARLES
MODALITÉS PÉDAGOGIQUES	<ul style="list-style-type: none"> <li>Salle de cours équipées de moyen multimédias ;</li> <li>Véhicules articulés et pistes privées ;</li> <li>Classeurs cours, revues professionnelles ;</li> <li>Maquettes moteur, manuels constructeurs ;</li> <li>Éléments mécaniques démontés.</li> </ul>
VALIDATION	Attestation de formation
DURÉE	70 heures
LIEU & DATE	À déterminer
COÛTS ET MODALITÉS	Pour connaître les conditions d'accessibilité ( <b>y compris pour les personnes en situation de handicap</b> ) et les délais d'accès de chacune de nos formations : nous contacter.